P.V. DE LA COMMISSION SPORTIVE DU MERCREDI 5 AVRIL 2023

<u>Présents</u>: BOURQUIN G. Président, FRERE A. Vice-Président, DEWULF C., GOMME Q., MARTINQUET C., ROULENT A., VARCAS P, Membres et WALLEMME C. Secrétaire et Membre

Assiste à la réunion sans droit de vote : BELLEMANS F. (Représentant de la CPA)

I. <u>DECISIONS ADMINISTRATIVES</u>

- 1. Match HAP1039 du 28/01/2023 19:00 SAINT VAAST SPOR / RC IMPACT ANDERLUES 1 Match non joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par RC Impact Anderlues Matricule 6185.
- Match HACPPRM078 du 27/01/2023 22:00 SPORTING BOIS HAINE / MJA MARCHIENNE Coupe Premières

 Match non joué
 Forfait annoncé de l'équipe visitée. Match perdu 0/5 Forfait par Sporting Bois d'Haine Matricule 7397. MJA
 Marchienne est qualifié pour le tour suivant.
- Match HACPPRM071 du 27/01/2023 21:00 REAL HORNU / REAL MANAGE Coupe Premières Match non joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par Real Manage Matricule 5490. Real Hornu est qualifié pour le tour suivant.
- 4. Match HACPPRM091 du 27/01/2023 19:00 UNION MEDITERRANENNE COURCELLES / PR BRAINE Coupe Premières – Match non joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par PR Braine Matricule 7496. Union Méditérranéenne Courcelles est qualifié pour le tour suivant.
- 5. Match HAP3A096 du 27/01/2023 19:00 DREAM PLAYERS FUTSAL THULIN / MECAR ECAUSSINNES 3A Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par Mecar Ecaussinnes Matricule 3197.
- 6. Match HAP2A086 du 23/01/2023 21:15 BDBR BRACQUEGNIES / PRIMAVERA LA LOUVIERE 2A Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par Primavera La Louvière Matricule 5731.
- 7. Match HACPPRM047 du 23/01/2023 21:00 FC ARMADA MORLANWELZ / BRAINE LE COMTE UNITED Coupes Premières Match non joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 Forfait par Brane le Comte United Matricule 5589.
- 8. Match HAP3B097 du 03/02/2023 20:35 LSV MONS B / LATIN STARS STREPY 3B Match non joué Match injouable pas de lumière dans la salle. Match à reprogrammer.
- 9. Match HAP2C099 du 30/01/2023 19:00 AVANTI CHARLEROI / RUS COURCELLES PLATANO 2C Match non joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 Forfait par RUS Courcelles Platano Matricule 5581.
- 10. Match HAP4C072 du 22/01/2023 20:00 WOLF HAINE SAINT PIERRE B / ELITE FUTSAL MANAGE 4C score 2/2
 - Attendu que CAICCO Nicolas né le 22/12/1998 N° Licence 757863 appartenant à l'équipe de Elite Futsal Manage Matricule 7447 a été aligné lors de ce match alors qu'il était suspendu pour abus de cartes jaunes (sous réserve de cartes jaunes non encore comptabilisées suite à d'éventuelles feuilles de match manquantes), la Commission Sportive, en application de l'article 10 du règlement provincial (page 5), des articles 175.2 et 175.5 du RO (page 26) et de l'article G du barème des sanctions du RO (page 48) :
 - fixe le score de la rencontre à 5/0 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un Forfait administratif

- Inflige à CAICCO Nicolas né le 22/12/1998 N° Licence 757863 appartenant à l'équipe de Elite Futsal Manage Matricule 7447 2 semaines de suspension supplémentaires de toutes fonctions : semaines 06/03/2023 au 12/03/2023 et du 13/03/2023 au 19/03/2023.
- 11. Match HACPRES035 du 30/01/2023 22:10 LSV MONS C / DIABOLIX BRACQUEGNIES B Coupe Réserves Match non joué Forfait annoncé de l'équipe visitée. Match perdu 0/5 Forfait par LSV Mons C Matricule 5968. Diabolix Bracquegnies B est qualifié pour le tour suivant.
- 12. Match HAP3D100 du 30/01/2023 21:15 YOUNG BOYS LA LOUVIERE B / LOS SANTOS LA HESTRE 3D Match Non Joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 Forfait par Los Santos La Hestre Matricule 7072.
- 13. Match HAP4B087 du 01/02/2023 21:15 SO JEUNES DOUR C / JC ECAUSSINNES C 4B Score 10/1 Attendu que plus de 2 joueurs appartenant aux équipes A et B (DUVIVIER Rodrigue né le 14/03/2003 N° Licence 798347, BEURIOT Kyliann né le 04/09/2007 N° Licence 854142 et GODITIABOIS Battiste né le 10/10/2002 N° Licence 860948) ont été alignés avec l'équipe C de Saint Odile Jeunes Dour C Matricule 5546 lors de ce match, la Commission Sportive, en application de l'article 5.5 du règlement provincial (page 3), fixe le score de la rencontre à 0/5 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un Forfait administratif.
- 14. Match HAP3A099 du 03/02/2023 21:35 DAD'S THIEU / JS BRAINE 3A Match non joué Match injouable pas de lumière dans la salle. Match à reprogrammer.
- 15. Match HAPRE044 du 05/02/2023 15:00 SO JEUNES DOUR B / AG JUNIOR LA LOUVIERE PréMinimes Score 11/3
 Etant donné que 3 joueurs appartenant à l'équipe A (CORDA Livio né le 17/12/2012 N° Licence 859716, DOOS Tom né le 26/07/2013 N° Licence 854152 et FICARRA Diego né le 02/12/2012 N° Licence 869922) ont été alignés avec l'équipe B de SO leunes Dour, le match est perdu 0/5 Forfait par SO Jeunes Dour B Matricule 5546.
- 16. Match HADIA045 du 05/02/2023 13:00 SO JEUNES DOUR B / AG JUNIOR LA LOUVIERE Diablotins Score 1/6 Etant donné que 4 joueurs (BOURDON Eden né le 29/08/2014, GHEYSEN Noé né le 04/11/2014, KILAIN Valentino né le 17/03/2015 et ROMEO Michele né le 13/03/2014) ont été alignés avec l'équipe de SO Jeunes Dour B alors qu'ils n'étaient pas affiliés à la date du match, le match est perdu 1/6 Forfait par SO Jeunes Dour B Matricule 5546.
- 17. Match HADIA104 du 05/02/2023 14:30 ALL STARS LA LOUVIERE / ELITE FUTSAL MANAGE Diablotins Score 21/0
 Attendu que le joueur SAMEK Eden né le 06/03/2013 N° Licence 863107 a été aligné lors de ce match avec l'équipe de Elite Futsal Manage Matricule 7447 alors qu'il n'appartient plus à la catégorie Diablotins, le match est perdu 21/0 Forfait par Elite Futsal Manage Matricule 7447.
- 18. Match HADIAB027 du 05/02/2023 15:30 ALL STARS LA LOUVIERE B / AG JUNIOR LA LOUVIERE C Diablotins Score 12/3
 Attendu qu'il n'y avait pas d'officiel (délégué ou coach) renseigné sur la feuille de match pour l'équipe visiteuse, le match est perdu 12/3 Forfait par l'équipe de AG Junior La Louvière C.
- 19. Match HAMIN137 du 12/02/2023 16:00 AG Junior LL B / SO Jeunes Dour B Minimes Match Non Joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 Forfait par SO Jeunes Dour B Matricule 5546.
- 20. Match HAP4A099 du 10/02/2023 20:00 BRAINE FS TEAM / PHOENIX TERTRE 4A Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par Phoenix Tertre Matricule 7556.

21. Match HAP2A113 du 10/02/2023 19:00 ALL STAR TEAM BRAINE LE COMTE / PRIMAVERA LA LOUVIERE – 2A - score 2/0

Attendu que DEUVIER Alexandre né le 28/05/1992 N° Licence 832969 appartenant à l'équipe de All Star Team Braine le Comte Matricule 7193 a été aligné lors de ce match alors qu'il était suspendu pour abus de cartes jaunes (sous réserve de cartes jaunes non encore comptabilisées suite à d'éventuelles feuilles de match manquantes), la Commission Sportive, en application de l'article 10 du règlement provincial (page 5), des articles 175.2 et 175.5 du RO (page 26) et de l'article G du barème des sanctions du RO (page 48):

- fixe le score de la rencontre à 0/5 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un Forfait administratif
- Inflige à DEUVIER Alexandre né le 28/05/1992 N° Licence 832969 appartenant à l'équipe de All Star Team Braine le Comte Matricule 7193 2 semaines de suspension supplémentaires de toutes fonctions : semaines du 20/03/2023 au 26/03/2023 et du 03/04/2023 au 10/04/2023.
- 22. Match HAP4G120 du 18/02/2023 17:00 FLG ARMADA FRASNES / BASCOUP CHAPELLE 4G Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par Bascoup Chapelle Matricule 7281.
- 23. Match HAP3D115 du 16/02/2023 21:05 BLUE SOCCERS MANAGE / AURIVERDES MORLANWELZ 3D score 11/7

Attendu que BRUYERE Angel né le 19/12/1996 N° Licence 842808 appartenant à l'équipe de Auriverdes Morlanwelz Matricule 7066 a été aligné lors de ce match alors qu'il était suspendu pour abus de cartes jaunes (sous réserve de cartes jaunes non encore comptabilisées suite à d'éventuelles feuilles de match manquantes), la Commission Sportive, en application de l'article 10 du règlement provincial (page 5), des articles 175.2 et 175.5 du RO (page 26) et de l'article G du barème des sanctions du RO (page 48):

- fixe le score de la rencontre à 5/0 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un Forfait administratif
- Inflige à BRUYERE Angel né le 19/12/1996 N° Licence 842808 appartenant à l'équipe de Auriverdes Morlanwelz Matricule 7066 2 semaines de suspension supplémentaires de toutes fonctions : semaines du 13/03/2023 au 19/03/2023 et du 20/03/2023 au 26/03/2023.
- 24. Match HAP2A107 du 15/02/2023 21:30 YOUNG BOYS LA LOUVIERE / SO JEUNES DOUR B 2A Score 7/5 Attendu que plus de 2 joueurs appartenant à l'équipe A (DUVIVIER Rodrigue né le 14/03/2003 N° Licence 798347, GHAZI Sofiane né le 31/10/1998 N° Licence 849655 et DUVIVIER Fabrice né le 27/05/1975 N° Licence 798347) ont été alignés avec l'équipe B de Saint Odile Jeunes Dour Matricule 5546 lors de ce match, la Commission Sportive, en application de l'article 5.5 du règlement provincial (page 3), fixe le score de la rencontre à 5/0 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un Forfait administratif.
- 25. Match HACPPRM110 du 26/02/2023 20:00 FC FLOBECQ FUTSAL / PSJ THIRION RESSAIX Coupes Premières Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par PSJ Thirion Ressaix Matricule 7383.
- 26. Match HAP1131 du 21/02/2023 21:30 OLYMPICO HOUDENG / KAISER BEAUMONT 1 Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par Kaiser Beaumont Matricule 7057.
- 27. Match HAP1130 du 24/02/2023 20:00 RC IMPACT ANDERLUES / SAINT VAAST SPOR 1 Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visitée. Match perdu 0/5 Forfait par RC Impact Anderlues Matricule 6185.
- 28. Match HAP4C136 du 21/02/2023 20:00 LA SQUADRITA LA LOUVIERE / SPORTING BOIS D'HAINE 4C Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par Sporting Bois d'Haine Matricule 7397.
- 29. Match HADAM006 du 24/02/2023 21:30 MADRY CHARLEROI / AG JUNIOR LA LOUVIERE Dames Non Joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 Forfait par AG Junior La Louvière Matricule 6190.
- 30. Match HAP4F114 du 20/02/2023 21:00 CALCIO LEERNES / REAL ALDEGONDE 4F Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par Real Aldegonde Matricule 3158.

- 31. Match HAP2A149 du 20/02/2023 19:00 MFC HOUDENG / PRIMAVERA LA LOUVIERE 2A score 2/5 Attendu que NOTO MILLEFIORI Luigi né le 06/10/1989 N° Licence 857561 appartenant à l'équipe de Primavera La Louvière Matricule 5731 a été aligné lors de ce match alors qu'il était suspendu pour abus de cartes jaunes (sous réserve de cartes jaunes non encore comptabilisées suite à d'éventuelles feuilles de match manquantes), la Commission Sportive, en application de l'article 10 du règlement provincial (page 5), des articles 175.2 et 175.5 du RO (page 26) et de l'article G du barème des sanctions du RO (page 48):
 - fixe le score de la rencontre à 5/0 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un Forfait administratif
 - Inflige à NOTO MILLEFIORI Luigi né le 06/10/1989 N° Licence 857561 appartenant à l'équipe de Primavera La Louvière Matricule 5731 2 semaines de suspension supplémentaires de toutes fonctions : semaines du 20/03/2023 au 26/03/2023 et du 27/03/2023 au 02/04/2023.
- 32. Match HACAD064 du 04/12/2022 16:00 SPORTING SOIGNIES / ELITE FUTSAL MANAGE Cadets Score 7/1

Attendu que le joueur MOUSSAOUI Yani né le 07/11/2007 N° Licence 869879 a été aligné lors de ce match avec l'équipe de Elite Futsal Manage Matricule 7447 alors qu'il n'appartient plus à la catégorie Cadets, le match est perdu 7/1 Forfait par Elite Futsal Manage Matricule 7447.

- 33. Match HADIA105 du 12/02/2023 16:30 RSC LA LOUVIERE / ELITE FUTSAL MANAGE Diablotins Score 0/6
 - Attendu que le joueur SAMEK Eden né le 06/09/2013 N° Licence 863107 a été aligné lors de ce match avec l'équipe de Elite Futsal Manage Matricule 7447 alors qu'il n'appartient plus à la catégorie Diablotins, le match est perdu 5/0 Forfait par Elite Futsal Manage Matricule 7447.
- 34. Match HADIA103 du 29/01/2023 14:00 SO JEUNES DOUR A / ELITE FUTSAL MANAGE Diablotins Score 23/1

Attendu que le joueur SAMEK Eden né le 06/09/2013 N° Licence 863107 a été aligné lors de ce match avec l'équipe de Elite Futsal Manage Matricule 7447 alors qu'il n'appartient plus à la catégorie Diablotins, le match est perdu 23/1 Forfait par Elite Futsal Manage Matricule 7447.

- 35. Match HACAD071 du 19/02/2023 14:00 ELITE FUTSAL MANAGE / SPORTING SOIGNIES Cadets Score 3/4
 - Attendu que les joueurs MOUSSAOUI Yani né le 07/11/2007 N° Licence 869879, MICHEL Loïc né le 12/02/2004 N° Licence 867911 et QUERTAIN Noah né le 03/12/2005 N° Licence 8867481 ont été alignés lors de ce match avec l'équipe de Elite Futsal Manage Matricule 7447 alors qu'ils n'appartiennent plus à la catégorie Cadets, le match est perdu 0/5 Forfait par Elite Futsal Manage Matricule 7447.
- 36. Match HACAD068 du 05/02/2023 15:00 ELITE FUTSAL MANAGE / RC ANDERLUES Cadets Score 2/18 Attendu que les joueurs MOUSSAOUI Yani né le 07/11/2007 N° Licence 869879 et MASSE Malkome né le 05/07/2007 N° Licence 852940 ont été alignés lors de ce match avec l'équipe de Elite Futsal Manage Matricule 7447 alors qu'ils n'appartiennent plus à la catégorie Cadets, le match est perdu 2/18 Forfait par Elite Futsal Manage Matricule 7447.
- 37. Match HACAD066 du 15/01/2023 16:30 ELITE FUTSAL MANAGE / MFC BON AIR LEUZE Cadets Score 4/6
 - Attendu que le joueur MASSE Malkome né le 07/07/2007 N° Licence 852940 a été aligné lors de ce match avec l'équipe de Elite Futsal Manage Matricule 7447 alors qu'il n'appartient plus à la catégorie Cadets, le match est perdu 0/5 Forfait par Elite Futsal Manage Matricule 7447.
- 38. Match HAMIN105 du 18/12/2022 16:00 AG JUNIOR LA LOUVIERE A / ELITE FUTSAL MANAGE Minimes Score 25/2
 - Attendu que le joueur DI FERNANDO Tyméo né le 01/10/2014 a été aligné lors de ce match avec l'équipe de Elite Futsal Manage Matricule 7447 alors qu'il n'était pas affilié, le match est perdu 25/2 Forfait par Elite Futsal Manage Matricule 7447.

- 39. Match HAPRE012 du 27/11/2022 16:00 SO JEUNES DOUR B / SPORTING SOIGNIES Préminimes Score 10/2
 - Attendu que le joueur VALENTI Andréa né le 06/11/2013 N° Licence 844289 a été aligné lors de ce match avec l'équipe B de SO Jeunes Dour Matricule 5546 alors qu'il avait déjà joué avec le noyau A, le match est perdu 0/5 Forfait par SO Jeunes Dour B Matricule 5546.
- 40. Match HAMIN035 du 18/12/2022 15:00 SO JEUNES DOUR A / SO JEUNES DOUR B Minimes Non Joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 Forfait par SO Jeunes Dour B Matricule 5546.
- 41. Match HAPRE062 du 22/01/2023 13:15 MFC BON AIR LEUZE B / SO JEUNES DOUR B Préminimes Non Joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 Forfait par SO Jeunes Dour B Matricule 5546.
- 42. Match HACPVET012 du 01/03/2023 20:15 RC ANDERLUES / UNION BRAINOISE Coupe Vétérans Non Joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 Forfait par Union Brainoise Matricule 7363. RC Anderlues est qualifié pour le tour suivant.
- 43. Match HAP3A118 du 02/03/2023 21:35 BORUSSIA THIEU / MECAR ECAUSSINNES 3A Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par Mecar Ecaussinnes Matricule 3197.
- 44. Match HAP4H115 du 02/03/2023 22:00 SICILIA CHATELET / ARSENAL PONT-A-CELLES C 4H Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par Arsenal Pont-à-Celles C Matricule 5826.
- 45. Match HACPPRM103 du 27/02/2023 22:00 MFC ENTREPOTES JUMET / FC SAINT-VAAST Coupe Premières Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visitée. Match perdu 0/5 Forfait par MFC Entrepotes Jumet Matricule 7504. FC Saint-Vaast est qualifié pour le tour suivant.
- 46. Match HACPPRM115 du 27/02/2023 21:00 REAL HORNU / MFC MONTIGNIES Coupe Premières Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par MFC Montignies Matricule 6059. Real Hornu est qualifié pour le tour suivant.
- 47. Match HACPPRM118 du 15/03/2023 22:00 RUS COURCELLES PLATANO / MECAR ECAUSSINNES Coupe Premières Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par Mecar Ecaussinnes Matricule 3197. RUS Courcelles Platano est qualifié pour le tour suivant.
- 48. Match HAP1136 du 11/03/2023 18:05 SAINT VAAST SPOR / MFC GOZEE 1 Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par MFC Gozée Matricule 2160.
- 49. Match HAP2C127 du 08/03/2023 22:00 FC JUMET / AVANTI CHARLEROI 2C Non Joué Pluie dans la salle. Terrain impraticable. Match à reprogrammer.
- 50. Match HAP3E130 du 08/03/2023 21:00 PES UNITED CHARLEROI / B&WA MONTIGNY 3E Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par B&WA Montigny Matricule 5409.
- 51. Match HAP4A117 du 11/03/2023 19:00 B.L.C. UNITED / APD BRAINE UNITED 4A Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par APD Braine United Matricule 7457.
- 52. Match HAP4E119 du 09/03/2023 19:35 FS ATLETICO THIEU / AC PERONNES 4E Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par AC Péronnes Matricule 1582.

- 53. Match HAP4F118 du 10/03/2023 20:30 KAISER BEAUMONT B / SONACA GOSSELIES 4F Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par Sonaca Gosselies Matricule 7166.
- 54. Match HAP3E049 du 22/02/2023 21:00 BV SICILE PONT DE LOUP B / BOCA HERNANO JUMET B 3E Score 3/5

Attendu que GUILMOT Olivier né le 02/07/1976 N° Licence 759625 appartenant à l'équipe de BV Sicile Pont de Loup B Matricule 3773 a été aligné lors de ce match alors qu'il était suspendu à la date initialement prévue de ce match (04/11/2022), la Commission Sportive, en application des articles 175.2 et 175.5 du RO (page 26) et de l'article G du barème des sanctions du RO (page 48) :

- fixe le score de la rencontre à 0/5 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un Forfait administratif
- Inflige à GUILMOT Olivier né le 02/07/1976 N° Licence 759625 appartenant à l'équipe de BV Sicile Pont de Loup B Matricule 3773 2 semaines de suspension supplémentaires de toutes fonctions : semaines du 03/04/2023 au 09/04/2023 et du 17/04/2023 au 23/04/2023.
- 55. Match HAPRE025 du 19/02/2023 15:00 SO JEUNES DOUR B / SO JEUNES DOUR A Préminimes Score 4/5
 Attendu que le joueur MATHIEU Enzo né le 22/05/2013 N° Licence 855023 a été aligné lors de ce match avec l'équipe B de SO Jeunes Dour Matricule 5546 alors qu'il avait déjà joué avec le noyau A, le match est perdu 0/5 Forfait par SO Jeunes Dour B Matricule 5546.
- 56. Match HAPRE076 du 26/02/2023 15:00 SO JEUNES DOUR B / MFC BON AIR LEUZE B Préminimes Score 1/7
 Attendu que les joueurs MATHIEU Enzo né le 22/05/2013 N° Licence 855023 et MEUDIC Louka né le 12/03/2013 N° Licence 869934 ont été alignés lors de ce match avec l'équipe B de SO Jeunes Dour Matricule 5546 alors qu'ils avaient déjà joué avec le noyau A, le match est perdu 1/7 Forfait par SO Jeunes Dour B Matricule 5546.
- 57. Match HAMIN062 du 19/02/2023 16:00 SO JEUNES DOUR B / ARSENAL PONT A CELLES Minimes Score 1/10

 Attendu que les joueurs FRAGAPANE Iliano né le 17/06/2011 N° Licence 839640 et SAIDI Zakaria né le 21/01/2011 N° Licence 844980 ont été alignés lors de ce match avec l'équipe B de SO Jeunes Dour B Matricule 5546 alors qu'ils avaient déjà joué avec le noyau A, le match est perdu 1/10 Forfait par SO Jeunes Dour B Matricule 5546.
- 58. Match HADIA055 du 19/02/2023 13:00 SO JEUNES DOUR B / RC ANDERLUES Diablotins Score 7/6 Attendu que le joueur VALENTI Savio né le 23/05/2014 a été aligné lors de ce match avec l'équipe de SO Jeunes Dour B Matricule 5546 alors qu'il n'est pas affilié, le match est perdu 0/5 Forfait par SO Jeunes Dour B Matricule 5546.
- 59. Match HADIA064 du 12/03/2023 13:00 SO JEUNES DOUR A / SO JEUNES DOUR B Diablotins Score 16/0
 Attendu que le joueur GHEYSEN Noé né le 04/11/2014 a été aligné lors de ce match avec l'équipe de SO Jeunes Dour B Matricule 5546 alors qu'il n'est pas affilié, le match est perdu 5/0 Forfait par SO Jeunes Dour

B Matricule 5546.

- 60. Match HAP2A118 du 10/03/2023 21:35 DIABOLIX BRACQUEGNIES / PRIMAVERA LA LOUVIERE 2A score 4/5
 - Attendu que MANCUSO Giorgio né le 04/11/1970 N° Licence 763048 appartenant à l'équipe de Diabolix Bracquegnies Matricule 5973 a été aligné lors de ce match alors qu'il était suspendu pour abus de cartes jaunes (sous réserve de cartes jaunes non encore comptabilisées suite à d'éventuelles feuilles de match manquantes), la Commission Sportive, en application de l'article 10 du règlement provincial (page 5), des articles 175.2 et 175.5 du RO (page 26) et de l'article G du barème des sanctions du RO (page 48):
 - fixe le score de la rencontre à 0/5 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un Forfait administratif

- Inflige à MANCUSO Giorgio né le 04/11/1970 N° Licence 763048 appartenant à l'équipe de Diabolix Bracquegnies Matricule 5973 2 semaines de suspension supplémentaires de toutes fonctions : semaines du 24/04/2023 au 30/04/2023 et la première semaine lors de laquelle son équipe (A) jouera lors de la prochaine saison.
- 61. Match HAP4C111 du 16/03/2023 19:35 LA SQUADRITA LA LOUVIERE / SPORTING SOIGNIES B 4C score 8/1

Attendu que LE PIANE Luca né le 09/03/1993 N° Licence 857397 appartenant à l'équipe de La Squadrita La Louvière Matricule 7359 a été aligné lors de ce match alors qu'il était suspendu pour abus de cartes jaunes (sous réserve de cartes jaunes non encore comptabilisées suite à d'éventuelles feuilles de match manquantes), la Commission Sportive, en application de l'article 10 du règlement provincial (page 5), des articles 175.2 et 175.5 du RO (page 26) et de l'article G du barème des sanctions du RO (page 48):

- fixe le score de la rencontre à 0/5 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un Forfait administratif
- Inflige à LE PIANE Luca né le 09/03/1993 N° Licence 857397 appartenant à l'équipe de La Squadrita La Louvière Matricule 7359 2 semaines de suspension supplémentaires de toutes fonctions : semaines du 24/04/2023 au 30/04/2023 et la première semaine lors de laquelle son équipe jouera lors de la prochaine saison.
- 62. Match HAP2A124 du 18/03/2023 20:00 GIDANO THIEU / REAL HORNU 2A Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visitée. Match perdu 0/5 Forfait par Gidano Thieu Matricule 7073.
- 63. Match HACPPRM119 du 18/03/2023 18:00 SAINT VAAST SPOR / TT SOCCER ANDERLUES Coupe Premières Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par TT Soccer Anderlues Matricule 5147.
- 64. Match HAP3D136 du 18/03/2023 17:00 LOS SANTOS LA HESTRE / AURIVERDES MORLANWELZ 3D Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visitée. Match perdu 0/5 Forfait par Los Santos La Hestre Matricule 7072.
- 65. Match HAP4E134 du 29/03/2023 22:00 NEW TEAM MORLANWELZ / ATLETICO THIEU 4E Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse le jour du match. Match perdu 5/0 Forfait par Atlético Thieu Matricule 7118.
- 66. Match HACPVET009 du 29/03/2023 20:05 BLAMPAIN TEAM BRAINE / SO JEUNES DOUR Coupe Vétérans Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse le jour du match. Match perdu 5/0 Forfait par SO Jeunes Dour Matricule 5546.
- 67. Match HACPRES050 du 30/03/2023 22:10 FELICE MONTIGNY B / ALL STARS TEAM BRAINE LE COMTE B Coupe Réserves Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par All Stars Team BLC B Matricule 7193.
- 68. Match HAP2A129 du 20/03/2023 21:00 REAL HORNU / MFC HOUDENG 2A Non Joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 Forfait par MFC Houdeng Matricule 3660.
- 69. Match HAP2A132 du 20/03/2023 21:15 SO JEUNES DOUR B / PRIMAVERA LA LOUVIERE 2A Non Joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 Forfait par Primavera La Louvière Matricule 5731.
- 70. Match HAP2A130 du 24/03/2023 22:20 ALFA LA HESTRE / MFC SPIRIT LA LOUVIERE 2A Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par MFC Spirit La Louvière Matricule 5145.
- 71. Match HAP3A120 du 26/03/2023 20:00 FC FLOBECQ / LSV MONS 3A Non Joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par LSV Mons Matricule 5968.

- 72. Match HACPPRM122 du 20/03/2023 21:15 MFC ECOMI LA LOUVIERE / AC BASANES MORLANWELZ Coupe Premières Non Joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 Forfait par AC Basanes Morlanwelz Matricule 3327.
- 73. Match HAP2C138 du 22/03/2023 22:00 FC JUMET / CELESTE MONCEAU 2C score 6/15 Attendu que DEBAILLIE Florent né le 04/08/2003 N° Licence 862108 appartenant à l'équipe de FC Jumet Matricule 7085 a fait fonction de délégué au terrain lors de ce match alors qu'il était suspendu pour abus de cartes jaunes (sous réserve de cartes jaunes non encore comptabilisées suite à d'éventuelles feuilles de match manquantes), la Commission Sportive, en application de l'article 10 du règlement provincial (page 5), des articles 175.1 et 175.5 du RO (page 26) et de l'article G du barème des sanctions du RO (page 48):
 - fixe le score de la rencontre à 6/15 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un Forfait administratif
 - Inflige à DEBAILLIE Florent né le 04/08/2003 N° Licence 862108 appartenant à l'équipe de FC Jumet Matricule 7085 2 semaines de suspension supplémentaires de toutes fonctions : semaines du 24/04/2023 au 30/04/2023 et la première semaine lors de laquelle son équipe jouera lors de la prochaine saison.
- 74. Match HAP3E142 du 20/03/2023 21:00 MJA MARCHIENNE / BOCA HERNANO JUMET B 3E score 6/8 Attendu que YAHIA-CHERIF Hamza né le 17/07/1988 N° Licence 762296 appartenant à l'équipe de Boca Hernano Jumet B Matricule 4962 a participé à ce match alors qu'il était suspendu pour abus de cartes jaunes (sous réserve de cartes jaunes non encore comptabilisées suite à d'éventuelles feuilles de match manquantes), la Commission Sportive, en application de l'article 10 du règlement provincial (page 5), des articles 175.2 et 175.5 du RO (page 26) et de l'article G du barème des sanctions du RO (page 48):
 - fixe le score de la rencontre à 5/0 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un Forfait administratif
 - Inflige à YAHIA-CHERIF Hamza né le 17/07/1988 N° Licence 762296 appartenant à l'équipe de Boca Hernano Jumet B Matricule 4962 2 semaines de suspension supplémentaires de toutes fonctions : semaines du 17/04/2023 au 23/04/2023 et la première semaine lors de laquelle son équipe jouera lors de la prochaine saison.
- 75. Match HAP3C121 du 24/03/2023 21:00 FUTSAL LOBBES / FC AZZURRINI ANDERLUES 3C score 14/5 Attendu que LETE Bryan né le 22/03/1993 N° Licence 864875 appartenant à l'équipe de Futsal Lobbes Matricule 7267 a participé à ce match alors qu'il était suspendu à la date initialement prévue du match (24/02/2023), la Commission Sportive, la Commission Sportive, en application des articles 175.2 et 175.5 du RO (page 26) et de l'article G du barème des sanctions du RO (page 48) :
 - fixe le score de la rencontre à 0/5 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un Forfait administratif
 - Inflige à LETE Bryan né le 22/03/1993 N° Licence 864875 appartenant à l'équipe de Futsal Lobbes Matricule 7267 2 semaines de suspension supplémentaires de toutes fonctions : semaines du 17/04/2023 au 23/04/2023 et du 24/04/2023 au 30/04/2023.

II. TRANSACTIONS

33. Rapport arbitre **NEETESONNE Christophe** pour le match HAP3C067 du 27/01/2023 20:05 **RAPIDO THUIN 2008 / SF COURCELLES** – 3C - Score 4/3

En cause de D'ERAMO Michael né le 29/01/1982 N° Licence 855633 - SPORTING FUTSAL COURCELLES Matricule 7377

Faits reprochés : Insultes de l'arbitre à la fin du match, intrusion dans son vestiaire.

Application des articles A2.1 et A5 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 3 semaines : semaines du 06/03/2023 au 12/03/2023, du 27/03/2023 au 02/04/2023 et du 10/04/2023 au 16/04/2023.

34. Rapport arbitre **DUVIVIER Jacky** pour le match HAP3D104 du 02/02/2023 21:05 **BLUE SOCCER MANAGE / AG JUNIOR LL C** – 3D - Score 3/4

En cause de DELADRIERE Kevin né le 17/09/2001 N° Licence 847110 - BLUE SOCCERS MANAGE Matricule 5695

Faits reprochés : Insultes de l'arbitre.

Application de l'article A2.1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 1 semaine : semaine du 27/02/2023 au 05/03/2023.

35. Rapport arbitre **BLONDIAU Christian** pour le match HAP1109 du 03/02/2023 21:00 **UNION MEDITERRANEENNE COURCELLES / GM CHAPELLE** – 1 - Score 4/8

En cause de OZYURT Tolga né le 30/05/2002 Matricule 841131 - UNION MEDITERRANEENNE COURCELLES Matricule 4405

Faits reprochés : Insultes de l'arbitre après la carte jaune.

Application de l'article A2.1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 2 semaines : semaines du 27/02/2023 au 05/03/2023 et du 06/03/2023 au 12/03/2023.

36. Rapport arbitre **CORDARO Denis** pour le match HAP4F082 du 20/01/2023 21:00 **FES98 ERQUELINNES B / KAISER BEAUMONT B** – 4F - Score 10/6

En cause de DETHAYE Martin né le 03/03/2004 N° Licence 868996 - FES98 ERQUELINNES B Matricule 3595

Faits reprochés : Faute de jeu dite nécessaire.

Application de l'article B1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 2 semaines : semaines du 06/03/2023 au 12/03/2023 et du 13/03/2023 au 19/03/2023.

37. Rapport arbitre **CORDARO Denis** pour le match HAP1110 du 01/02/2023 21:10 **FS MONTIGNY** / **ARSENAL PONT-A-CELLES** – 1 - Score 4/5

En cause de THIBAUT Gary né le 30/10/1987 N° Licence 765639 - FS MONTIGNY Matricule 4048 Faits reprochés : Geste déplacé envers le joueur adverse.

Application de l'article B5 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 2 semaines : semaines du 13/03/2023 au 19/03/2023 et du 20/03/2023 au 26/03/2023.

38. Rapport arbitre **CORDARO Denis** pour le match HAP1110 du 01/02/2023 21:10 **FS MONTIGNY**/ ARSENAL PONT-A-CELLES – 1 - Score 4/5

En cause de MOINE Benjamin né le 22/06/1992 N° Licence 760661 - ARSENAL PONT-A-CELLES Matricule 5826

Faits reprochés : Faute dangereuse envers l'adversaire.

Application de l'article B2 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 3 semaines : semaines du 06/03/2023 au 12/03/2023, du 13/03/2023 au 19/03/2023 et du 20/03/2023 au 26/03/2023.

39. Rapport arbitre **SENAL Adem** pour le match HAP3D162 du 22/02/2023 21:00 **ULTRASLAN ROUX / FES WINSTON MARBAIX** - 3D - Score 7/7

En cause de DALDAL Sinan né le 11/04/2002 N° Licence 857305 - ULTRASLAN ROUX Matricule 7257

Faits reprochés : Intrusion dans le vestiaire de l'arbitre et insulte du délégué visiteur.

Application des articles A5 et B4.1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 3 semaines : semaines du 27/03/2023 au 02/04/2023, du 10/04/2023 au 16/04/2023 et du 17/04/2023 au 23/04/2023.

40. Rapport arbitre **SENAL Adem** pour le match HAP2C032 du 28/02/2023 20:30 **FC SAHIN DAMPREMY / FC JUMET** - 2C - Score 6/4

En cause de ROUSSEAU Billy né le 03/06/1998 N° Licence 833520 - FC JUMET Matricule 7085 Faits reprochés : Insultes de l'arbitre après le match.

Application de l'article A2.1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 3 semaines : semaines du 20/03/2023 au 26/03/2023, du 27/03/2023 au 02/04/2023 et du 03/04/2023 au 09/04/2023.

41. Rapport arbitre **MURATORE Francesco** pour le match HAP3C069 du 03/03/2023 21:15 **SPACE-X JUMET / AVANTI CHARLEROI B** - 3C - Score 11/4

En cause de BODSON Adrien né le 18/04/1997 N° Licence 866472 - AVANTI CHARLEROI Matricule 5131

Faits reprochés : Critiques envers l'arbitre à la fin du match.

Application de l'article A1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 1 semaine : semaine du 03/04/2023 au 09/04/2023.

42. Rapport arbitre **PETTA Grégory** pour le match HAP2A119 du 06/03/2023 21:00 **REAL HORNU / BLAMPAIN TEAM BRAINE B** - 2A - Score 2/1

En cause de NICAISE Bryan né le 12/11/1996 N° Licence 859552 - REAL HORNU Matricule 1630 Faits reprochés : Tacle dangereux sur l'adversaire sans intention de jouer le ballon.

Application de l'article B2 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 3 semaines : semaines du 27/03/2023 au 02/04/2023, du 03/04/2023 au 09/04/2023 et du 17/04/2023 au 23/04/2023.

43. Rapport arbitre **PETTA Grégory** pour le match HAP2A119 du 06/03/2023 21:00 **REAL HORNU / BLAMPAIN TEAM BRAINE B** - 2A - Score 2/1

En cause de DA COSTA Alexis né le 14/10/1996 N° Licence 800541 - BLAMPAIN TEAM BRAINE Matricule 2277

Faits reprochés : Tacle dangereux par l'arrière sans intention de jouer le ballon.

Application de l'article B2 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 3 semaines : semaines du 27/03/2023 au 02/04/2023, du 03/04/2023 au 09/04/2023 et du 10/04/2023 au 16/04/2023.

44. Rapport arbitre **PARISE Michaël** pour le match HAP2A118 du 10/03/2023 21:35 **DIABOLIX BRACQUEGNIES / PRIMAVERA LA LOUVIERE** - 2A - Score 4/5

En cause de MANCUSO Giorgio né le 04/11/1970 N° Licence 763048 - DIABOLIX BRACQUEGNIES Matricule 5973

Faits reprochés : Insultes de l'arbitre après la carte jaune.

Application de l'article A2.1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 2 semaines : semaines du 03/04/2023 au 09/04/2023 et du 17/04/2023 au 23/04/2023.

45. Rapport arbitre **PARISE Michaël** pour le match HAP3D128 du 06/03/2023 20:15 **JET BRACQUEGNIES / AFC MORLANWELZ** - 3D - Score 1/1

En cause de BLAVIER Mathieu né le 11/12/1997 N° Licence 809943 - AFC MORLANWELZ Matricule 5829

Faits reprochés : Tacle de l'adversaire.

Application de l'article B1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 1 semaine : semaine du 27/03/2023 au 02/04/2023.

46. Rapport arbitre **MURATORE Francesco** pour le match HAP1127 du 10/03/2023 21:00 **PORTISTA MORLANWELZ / UNION MEDITERRANEENNE COURCELLES** - 1 - Score 9/3

En cause de ERBAS Ismail né le 03/09/1993 N° Licence 788249 - UNION MEDITERRANENNE COURCELLES Matricule 4405

Faits reprochés : Poussée de l'adversaire.

Application de l'article B8.1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 2 semaines : semaine du 24/04/2023 au 30/04/2023 et la première semaine lors de laquelle son club jouera lors de la prochaine saison.

47. Rapport arbitre **DE ROSE Luigi** pour le match HAP1154 du 21/03/2023 21:30 **OLYMPICO HOUDENG / RC IMPACT ANDERLUES** - 1 - Score 4/3

En cause de DELATTRE Nicolas né le 11/10/1982 N° Licence 816328 - OLYMPICO HOUDENG Maricule 7141

Faits reprochés : Insultes de l'adversaire.

Application de l'article B4.1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 2 semaines : semaines du 10/04/2023 au 16/04/2023 et du 17/04/2023 au 23/04/2023.

III. <u>DISCIPLINE</u>

1. Rapport arbitre **REMY Joël** pour le match HAP3B100 du 04/02/2023 à 17h00 **FRATELLUX STREPY / FC FYZ SENEFFE** – 3B – Match arrêté à la 45ème minute sur le score de 6/3

Sont convoqués en présence obligatoire : REMY Joël Arbitre, FERLISI Giuseppe né le 07/11/2001 N° Licence 849516 Délégué Fratellux Strépy Matricule 7350, BERDOYES Jimmy né le 03/05/1988 N° Licence 763655 Capitaine FC FYZ Seneffe Matricule 5941, D'URSO Mariano né le 28/10/1983 N° Licence 759073 Coach FC FYZ Seneffe Matricule 5941

Match arrêté pour cause d'interruption de plus de 5 minutes.

En cause de BERDOYES Jimmy né le 03/05/1988 N° Licence 763655 Capitaine FC FYZ Seneffe Matricule 5941

Faits reprochés : Bousculade d'un adversaire.

FERLISI Giuseppe 849516 Délégué Fratellux Strépy Matricule 7350 et BERDOYES Jimmy né le 03/05/1988 N° Licence 763655 Capitaine FC FYZ Seneffe Matricule 5941 sont absents non excusés valablement.

Entendu REMY Joël Arbitre qui confirme son rapport, le match a été arrêté car les deux équipes se trouvaient sur le terrain en s'invectivant et cela n'a pas permis de reprendre la rencontre endéans les cinq minutes.

Entendu D'URSO Mariano 759073 Coach FC FYZ Seneffe 5941 qui déclare que le rapport de l'arbitre ne reflète pas la réalité. Il décrit l'équipe adverse comme une équipe plus forte qu'eux

mais qui ont nargué son équipe tout au long du match. Il estime que son capitaine a été expulsé alors que les joueurs adverses en ont fait tout autant sans être sanctionnés. Il ajoute que ce sont les adversaires qui ont commencé les 'hostilités' et que l'échauffourée qui s'en est suivie n'a pas duré 5 minutes ce qui fait que le match n'aurait pas dû être arrêté. Il reconnait qu'il y a bien eu des bousculades, à l'initiative des visités, mais qu'aucun coup n'a été donné. Quant au joueur visité qui a eu une altercation avec son capitaine, il aurait dû être expulsé bien avant car il narguait sans cesse notre équipe, c'est un 'petit merdeux'.

Après délibération, le CSP communique aux personnes présentes les décisions suivantes :

- ➤ Etant donné que l'arrêt du match est dû au fait que le terrain a été occupé pendant plus de 5 minutes par une échauffourée entre les 2 équipes, le match sera perdu 5/0 et 0/5 forfait par les 2 équipes.
- ➢ BERDOYES Jimmy né le 03/05/1988 N° Licence 763655 FC FYZ Seneffe Matricule 5941 sera suspendu, par défaut, pour une durée de 3 semaines (semaines du 01/05/2023 au 08/05/2023 et les 2 premières semaines lors desquelles son équipe jouera lors de la prochaine saison) en application de l'article B8.2 du barème des sanctions du RO pour bousculade d'un adversaire.
- Rapport arbitre ABBOUDI Youness pour le match HASCO044 du 26/02/2023 à 14h00 SO
 JEUNES DOUR / AG JUNIOR LA LOUVIERE Scolaires Match arrêté à la 28ème minute sur le
 score 5/2

Sont convoqués en présence obligatoire : ABBOUDI Youness Arbitre, FRANCOIS Olivier né le 12/07/1973 N° Licence 845975 Délégué SO Jeunes Dour Matricule 5546, VINCK Frédéric né le 04/02/1975 N° Licence 762207 Coach AG Junior La Louvière Matricule 6190, GROSSO Francesco né le 15/07/1974 N° Licence 822530 Coach SO Jeunes Dour Matricule 5546

En cause de GROSSO Francesco 822530 Coach SO Jeunes Dour 5546 Faits reprochés : Engueulade avec le coach adverse, Demande l'arrêt du match

En cause de VINCK Frédéric 762207 Coach AG Junior La Louvière 6190 Faits reprochés : Engueulade avec le coach adverse, Menaces de mort envers le coach adverse

FRANCOIS Olivier 845975 Délégué SO Jeunes Dour 5546 est absent non excusé valablement.

Entendu ABBOUDI Youness Arbitre qui déclare que le coach visité lui a demandé d'arrêter le match car il se sentait menacé de mort par le coach visiteur. Il ajoute avoir appelé les 2 coaches à la mi-temps pour leur demander de se calmer mais que cela n'a duré que 5 minutes avant de recommencer.

Entendu GROSSO Francesco 822530 Coach SO Jeunes Dour 5546 qui confirme plus ou moins le rapport de l'arbitre. Pendant le match, j'ai engueulé mes joueurs et le coach adverse l'a pris pour lui et s'en est pris à moi. Il confirme que l'arbitre a appelé les deux coaches à la mi-temps pour leur demander de se calmer. Lorsque le match a été arrêté, le coach adverse m'a dit qu'il allait me tuer quand je viendrais à La Louvière.

Entendu VINCK Frédéric 762207 Coach AG Junior La Louvière 6190 qui déclare qu'il a réagi car on s'en prenait verbalement à son fils (joueur). Il ajoute que le fait de dire : « Je vais te tuer », c'est du cinéma.

Après délibération, le CSP communique aux personnes présentes que :

- Etant donné que l'arbitre n'a pas utilisé tous les moyens mis à sa disposition pour terminer la rencontre, ce match sera à rejouer.
- ➤ GROSSO Francesco 822530 Coach SO Jeunes Dour 5546 sera suspendu pour une durée de 1 semaine (semaine du 24/04/2023 au 30/04/2023) en application de l'article B3 du barème des sanctions du RO pour attitude désagréable envers l'adversaire.
- ➤ VINCK Frédéric 762207 Coach AG Junior La Louvière 6190 sera suspendu pour une durée de 1 semaine (semaine du 24/04/2023 au 30/04/2023) en application de l'article B3 du barème des sanctions du RO pour attitude désagréable envers l'adversaire.
- > Un membre de la CSP est demandé en mission pour ce match.
- 3. Rapport arbitre **REMY Joël** pour le match HADAM029 du 26/02/2023 à 19h00 **AG JUNIOR LA LOUVIERE / MAGIC THULIN** Dames Score 3/10

Sont convoqués en présence obligatoire : REMY Joël Arbitre, GIANTOMASI Kelly née le 28/07/1998 N° Licence 836109 Déléguée AG Junior La Louvière Matricule 6190, ROMAIN Laura née le 22/07/1986 N° Licence 869172 Capitaine Magic Thulin Matricule 2461, CILLI Sorya née le 11/07/2001 N° Licence 858058 Magic Thulin Matricule 2461

En cause de CILLI Sorya 858058 Magic Thulin 2461 Faits reprochés : Coup de poing dans la figure de l'adversaire.

GIANTOMASI Kelly 836109 AG Junior La Louvière 6190 est absente non excusée valablement.

Entendu REMY Joël Arbitre qui déclare que c'est, en réalité, une gifle et pas un coup de poing, comme indiqué dans son rapport, qui a été donnée.

Entendue ROMAIN Laura 869172 Capitaine Magic Thulin 2461 qui déclare que c'était un match avec beaucoup de tension. Sa joueuse lui a dit qu'elle avait été touchée aux parties intimes par une joueuse adverse et que cette dernière s'en vantait ouvertement ce que sa coéquipière a très mal vécu.

Entendu CILLI Sorya 858058 Magic Thulin 2461 qui confirme ce que dit sa capitaine. Elle déclare que, bien qu'elle ne soit pas quelqu'un de violent, elle s'est avancée vers la joueuse adverse qui s'est, à nouveau, moquée d'elle, elle reconnait donc lui avoir donné une gifle.

Après délibération, le CSP communique aux personnes présentes qu'elle requalifie les faits reprochés à CILLI Sorya née le 11/07/2001 N° Licence 858058 Magic Thulin Matricule 2461 en geste déplacé (Article B5 du barème des sanctions du RO) et lui inflige une suspension d'une durée de 2 semaines (semaine du 17/04/2023 au 23/04/2023 et la première semaine lors de laquelle son équipe jouera lors de la prochaine saison).

4. Rapport arbitre occasionnel DE BROE Sully pour le match HAP3A153 du 13/03/2023 à 21h00 JC ECAUSSINNES B / OLYMPIC BRAINE LE COMTE – 3A – Match arrêté à la 45ème minute sur le score de 7/4

Sont convoqués en présence obligatoire : DE BROE Sully né le 04/08/1998 N° Licence 823055 JC Ecaussinnes Matricule 5127 Arbitre occasionnel, PECCEU Maxime né le 25/01/1994 N° Licence 866264 Délégué JC Ecaussinnes B Matricule 5127, MAKINDU Aristote né le 05/07/1989 N° Licence 853069 Délégué Olympic Braine le Comte Matricule 6481

PECCEU Maxime 866264 Délégué JC Ecaussinnes B 5127 est absent non excusé valablement.

Entendu DE BROE Sully Arbitre occasionnel qui déclare que, suite à des faits de match, il a donné une carte jaune à un joueur de chaque équipe et que cela n'a pas, pour autant, calmé les choses. Il a donc décidé de mettre un terme à la rencontre prématurément.

Entendu MAKINDU Aristote 853069 Délégué Olympic Braine le Comte 6481 qui se dit étonné que le match ait été arrêté car il n'y avait que des discussions sans plus.

Après délibération, le CSP communique aux personnes présentes que, étant donné que l'arbitre occasionnel n'a pas utilisé tous les moyens mis à sa disposition pour terminer la rencontre, ce match sera à rejouer.

IV. RECLAMATIONS

Réclamation du club BARCA CHATELET concernant le match HAP4H080 du 27/01/2023 à 21h00
 MFC ENTREPOTES JUMET / BARCA CHATELET – 4H – Score 4/2

Gilbert Bourquin ne siège pas. Albert Frère assure la présidence.

Lettre de réclamation du club de Barca Châtelet 7162 concernant les faits s'étant produits lors de ce match.

Sont convoqués en présence obligatoire : ALEXANDRE Jordan né le 31/03/1995 N° Licence 865310 MFC Entrepotes Jumet Matricule 7504 Arbitre occasionnel, ALEXANDRE Thierry né le 13/05/1971 N° Licence 867372 Délégué MFC Entrepotes Jumet Matricule 7504, LORENT Richard né le 16/06/1947 N° Licence 839127 Délégué Barca Chatelet Matricule 7162, LORENT Olivier né le 21/06/1981 N° Licence 760918 Capitaine Barca Chatelet Matricule 7162

ALEXANDRE Jordan 865310 MFC Entrepotes Jumet 7504 et ALEXANDRE Thierry 867372 Délégué MFC Entrepotes Jumet 7504 sont absents non excusés.

Entendu LORENT Richard 839127 Délégué Barca Chatelet 7162 qui confirme et détaille tous les faits mentionnés dans la réclamation introduite par son club.

Entendu LORENT Olivier 760918 Capitaine Barca Chatelet 7162 qui confirme tous les dires de son délégué.

Après délibération, le CSP communique aux personnes présentes que leur réclamation est déclarée recevable et fondée et que, étant donné que les deux délégués n'ont pas signé la feuille dans la case remarques pour donner leur accord pour jouer le match après plus de 5 minutes de retard, ce match sera à rejouer.

2. Réclamation du club ELITE FUTSAL MANAGE concernant le match HADIAB015 du 05/03/2023 à 15h30 **ALL STARS LA LOUVIERE / ELITE FUTSAL MANAGE** – Diablotins B – Score 19/0

Gilbert Bourguin reprend la présidence.

Lettre de réclamation de Elite Futsal Manage concernant le nom du coach mentionné sur la feuille de match.

Sont convoqués en présence obligatoire : BERNARD Ludovic Arbitre, DE FILIPPIS Mario né le 08/05/1954 N° Licence 762893 Coach All Stars La Louvière Matricule 1584, STALMANS Luka né le 20/03/1995 N° Licence 856522 RSC La Louvière Matricule 2232, MICHEL David né le 17/12/1971 N° Licence 868909 Délégué Elite Futsal Manage Matricule 7447

BERNARD Ludovic Arbitre est absent excusé.

DE FILIPPIS Mario 762893 All Stars La Louvière 1584 et STALMANS Luka 856522 RSC La Louvière 2232 sont absents excusés non valablement.

Entendu MICHEL David 868909 Délégué Elite Futsal Manage 7447 qui déclare que le coach renseigné sur la feuille de match (à savoir DE FILIPPIS Mario 762893 All Stars La Louvière 1584) n'est pas la personne qui a, en réalité, assumé cette fonction mais bien un membre du public.

Après délibération, le CSP communique aux personnes présentes que la réclamation introduite par Elite Futsal Manage 7447 est jugée recevable mais non fondée car aucune remarque n'a été indiquée sur la feuille de match attestant le changement de coach.

V. FRAIS

Matr. Club	Nom du club	Frais Dossier	Forfaits	Amende susp.(1)	Autres amendes	Abs. non excusées	Déplac. arbitre	TOTAL (2)
6185	RC Impact Anderlues		25,00 €					25,00€
7397	Sporting Bois d'Haine		25,00 €					25,00 €
5490	Real Manage		25,00 €					25,00€
7496	PR Braine		25,00 €					25,00€
3197	Mecar Ecaussinnes		25,00 €					25,00€
5731	Primavera La Louvière		25,00 €					25,00€
5589	Braine le Comte United		50,00 €					50,00€
5581	RUS Courcelles Platano		50,00 €					50,00€
7447	Elite Futsal Manage	12,50 €	12,50 €	5,00 €				30,00 €
5968	LSV Mons		25,00 €					25,00€
7072	Los Santos La Hestre		50,00 €					50,00€
5546	SO Jeunes Dour		12,50 €					12,50€
5546	SO Jeunes Dour		12,50 €					12,50€
5546	SO Jeunes Dour		12,50 €					12,50€
6190	AG Junior La Louvière		12,50 €					12,50€
5546	SO Jeunes Dour		25,00 €					25,00€
7556	Phoenix Tertre		25,00 €					25,00€
7193	All Star Team Braine le Comte	12,50 €	12,50 €	5,00 €				30,00€
7281	Bascoup Chapelle		25,00 €					25,00€
7066	Auriverdes Morlanwelz	12,50 €	12,50 €	5,00 €				30,00 €
5546	SO Jeunes Dour		12,50 €					12,50€
7383	PSJ Thirion Ressaix		25,00 €					25,00€
7057	Kaiser Beaumont		25,00 €					25,00€
6185	RC Impact Anderlues		25,00 €					25,00€
7397	Sporting Bois d'Haine		25,00 €					25,00€
6190	AG Junior La Louvière		50,00€					50,00€
3158	Real Aldegonde		25,00 €					25,00€

5731	Primavera La Louvière	12,50 €	12,50 €	5,00 €		30,00 €
7447	Elite Futsal Manage		12,50 €			12,50 €
7447	Elite Futsal Manage		12,50 €			12,50 €
7447	Elite Futsal Manage		12,50 €			12,50 €
7447	Elite Futsal Manage		12,50 €			12,50 €
7447	Elite Futsal Manage		12,50 €			12,50 €
7447	Elite Futsal Manage		12,50 €			12,50 €
7447	Elite Futsal Manage		12,50 €			12,50 €
5546	SO Jeunes Dour		12,50 €			12,50 €
5546	SO Jeunes Dour		25,00 €			25,00 €
5546	SO Jeunes Dour		25,00 €			25,00 €
7363	Union Brainoise		50,00 €			50,00 €
3197	Mecar Ecaussinnes		25,00 €			25,00 €
5826	Arsenal Pont à Celles		25,00 €			25,00 €
7504	MFC Entrepotes Jumet		25,00 €			25,00 €
6059	MFC Montignies		25,00 €			25,00 €
3197	Mecar Ecaussinnes		25,00 €			25,00 €
2160	MFC Gozée		25,00 €			25,00 €
5409	B&WA Montigny		25,00 €			25,00 €
7457	APD Braine United		25,00 €			25,00 €
1582	AC Péronnes		25,00 €			25,00 €
7166	Sonaca Gosselies		25,00 €			25,00 €
3773	BV Sicile Pont de Loup	12,50 €	12,50 €	5,00 €		30,00 €
6190	SO Jeunes Dour	12,50 C	12,50 €	3,00 C		12,50 €
6190	SO Jeunes Dour		12,50 €			12,50 €
6190	SO Jeunes Dour		12,50 €			12,50 €
6190	SO Jeunes Dour		12,50 €			12,50 €
6190	SO Jeunes Dour		12,50 €			12,50 €
5973	Diabolix Bracquegnies	12,50 €	12,50 €	5,00 €		30,00 €
7359	La Squadrita La Louvière	12,50 €	12,50 €	5,00 €		30,00 €
7073	Gidano Thieu	12,50 €	25,00 €	3,00 €		25,00 €
5147	TT Soccer Anderlues		25,00 €			25,00 €
7072	Los Santos La Hestre		25,00 €			25,00 €
7118	Atlético Thieu		50,00 €			50,00 €
5546	SO Jeunes Dour		50,00 €			50,00 €
7193	All Star Team Braine le Comte		25,00 €			25,00 €
3660	MFC Houdeng		50,00 €			50,00 €
5731	Primavera La Louvière		50,00 €			50,00 €
5145	MFC Spirit La Louvière		25,00 €			25,00 €
5968	LSV Mons		25,00 €			25,00 €
3327	AC Basanes Morlanwelz		50,00 €			50,00 €
7085	FC Jumet	12,50 €	12,50 €	5,00 €		30,00 €
4962	Boca Hernano Jumet	12,50 €	12,50 €	5,00 €		30,00 €
7267	Futsal Lobbes	12,50 €	12,50 €	5,00 € 5,00 €		30,00 €
7377	Sporting Futsal Courcelles	12,50 €	12,30 €	7,50 €		20,00 €
5695	Blue Soccer Manage	12,50 €		2,50 €		15,00 €
	Union Médit. Courcelles					
4405 3595	FES98 Erquelinnes	12,50 €		5,00 €		17,50 €
4048	FES98 Erquelinnes FS Montigny	12,50 € 12,50 €		5,00 € 5,00 €		17,50 € 17,50 €
5826	Arsenal Pont à Celles	12,50 €		5,00 € 7,50 €		20,00 €
						20,00€
7257 7085	Ultraslan Roux FC Jumet	12,50 €		7,50 €		20,00 €
5131		12,50 €		7,50 €		
1630	Avanti Charleroi Real Hornu	12,50 €		2,50 €		15,00 €
		12,50 €		7,50 €		20,00 €
2277	Blampain Team Braine	12,50 €		7,50 €		20,00 €

5973	Diabolix Bracquegnies	12,50 €		5,00 €			17,50 €
5829	AFC Morlanwelz	12,50 €		2,50 €			15,00 €
4405	Union Médit. Courcelles	12,50 €		5,00 €			17,50 €
7141	Olympico Houdeng	12,50 €		2,50 €			15,00 €
5941	FC FYZ Seneffe	12,50 €	12,50 €	7,50 €	12,50 €	5,00 €	50,00 €
7350	Fratellux Strépy	12,50 €	12,50 €		12,50 €	5,00 €	42,50 €
5546	SO Jeunes Dour	12,50 €		2,50 €	12,50 €	6,00€	33,50 €
6190	AG Junior La Louvière	12,50 €		2,50 €		6,00 €	21,00 €
2461	Magic Thulin	12,50 €		5,00 €		10,00 €	27,50 €
6190	AG Junior La Louvière	12,50 €			12,50 €		25,00 €
5127	JC Ecaussinnes				12,50 €		12,50 €
7162	Barca Chatelet	12,50 €					12,50 €
7504	MFC Entrepotes Jumet				25,00 €		25,00 €
7447	Elite Futsal Manage	12,50 €					12,50€
1584	All Star La Louvière				12,50 €		12,50€
2232	RSC La Louvière				12,50 €		12,50 €

⁽¹⁾ Nb de semaines X 2,50 €

DEFINITIONS DES ACRONYMES UTILISES

CQ – Correspondant Qualifié

CEP – Comité Exécutif Provincial

CSP - Commission Sportive Provinciale

CPA – Commission Provinciale d'arbitrage

RO – Règlement Organique de la Ligue Francophone de Football en Salle

⁽²⁾ Plafonné à 300 € par <u>dossier</u> + frais déplacement de l'arbitre